

# L'ÉCHO

## DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTREAL,

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 3<sup>me</sup> JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE 1<sup>er</sup> JEUDI D'AVRIL TOMBANT DANS LA SEMAINE SAINTE, LE PROCHAIN No. DE L'ECHO PARAITRA LE 29 DE CE MOIS.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 15 Mars 1860.

No. 6.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—Discours de l'Hon. G. Cartier.—Discours de l'Hon. P. O. Chauveau.—Etudes de mœurs, l'émigration ou *Pierre Souci*, par M. Paul Stevens.—Le Canada conservé par la Foi, poésie par le Rév. Messire Paul Denis, (analyse.)—Culte des Reliques.

### AVIS IMPORTANTS.

Nous prions de nouveau ceux des abonnés à l'*Echo* qui auraient reçu, dans le temps, deux exemplaires du No. 12, expédiés le 15 Juin 1859, de vouloir bien nous en faire parvenir un exemplaire au plus tôt.

### Chronique de la Quinzaine.

Lettre de Mgr. L. Dupanloup.—Observations de M. de Broglie sur la situation.—Manifestations à Toronto, à Montréal et à Québec.—La grande retraite à la Paroisse et à St. Patrice.—Une mort chrétienne.

La polémique soulevée par la question du domaine temporel, continue dans les journaux et les principales *Revues*, en Italie, en France et en Angleterre. Seulement il est à remarquer que les écrivains catholiques se distinguent par le nombre, par des travaux solides et surtout par le talent. Les champions du catholicisme comptent parmi eux les hommes les plus distingués, des hommes illustres par leur caractère, leur position, et leurs travaux, tandis que leurs adversaires, que l'on peut appeler *les exécuteurs des hautes œuvres du parti révolutionnaire*, n'ont presque tous que des titres équivoques à la confiance, et quant au talent, un médiocre renom.

Pour donner quelque idée de cette polémique, nous citerons quelques passages de deux articles intéressants, une lettre de Mgr. Dupanloup et quelques observations de M. Albert de Broglie.

Dans la première citation, nous donnons un exposé de la question du Domaine temporel que Mgr. Dupanloup a extrait du livre de M. Gosselin, Prêtre de St. Sulpice, sur le domaine temporel du Souverain Pontife: dans la seconde citation, nous reproduisons quelques-unes des observations de M. de Broglie. Ces deux morceaux montrent, aussi clairement que possible, l'état

de la question et l'appréciation que l'on peut en tirer. Nous ferons observer, en passant, que de même que ce fut un Supérieur de St. Sulpice, M. Emery, qui répondit péremptoirement au premier Napoléon, lorsque celui-ci manifesta ses premiers desseins contre le St. Siège: de même aussi, en ce moment, Mgr. Dupanloup, ancien élève affectionné de St. Sulpice, ne fait qu'opposer la doctrine de ses maîtres aux nouvelles attaques, et en particulier, suit pas à pas, l'ouvrage de M. Gosselin. La divine Providence permet donc que, dans ces deux circonstances suprêmes, cette maison ait eu l'honneur de rendre témoignage pour le Chef de l'Eglise, digne récompense de ses sentiments dévoués et de la pureté de sa doctrine qui reçoit un si beau et si éclatant hommage.

Voici comment Mgr. Dupanloup résume la question historique dans sa dernière lettre :

“ 1<sup>o</sup> Avant Constantin, dans les premiers siècles, l'Eglise romaine n'avait ni souveraineté, ni seigneuries temporelles; mais seulement des biens très considérables qu'elle tenait de la libéralité des princes chrétiens, et qui étaient nécessaires à l'exercice de sa souveraineté spirituelle.

“ 2<sup>o</sup> De Constantin à Grégoire II, les Papes possédèrent de nombreux patrimoines, dont plusieurs étaient de véritables *principautés*. Ils avaient de plus, surtout depuis le pontificat de saint Grégoire-le-Grand, une immense influence dans les affaires temporelles, fondée sur le respect et la confiance des princes et des peuples, mais point encore de *souveraineté* proprement dite.

“ 3<sup>o</sup> Depuis Grégoire II jusqu'à Charlemagne, il y eut une véritable *souveraineté*. Les savants l'ont nommée une souveraineté *provisoire*; mais quel que soit son nom, elle était réelle; elle existait en fait et en droit; elle avait l'investiture du temps, de l'usage public et de la gratitude des peuples; nul ne la contestait, et l'Orient lui-même lui rendait d'involontaires et éclatants hommages. Rome et l'Italie n'attendaient plus que l'heure de la Providence.